

# GÉRANCE DES ANTIMICROBIENS



## FICHE SYNTHÈSE POR

### Ce que la POR dit...

Le comité interdisciplinaire assure la mise en œuvre d'un programme de gérance des antimicrobiens.

### Tests de conformité

#### Respect des 5 tests de conformité suivants :

1. Un programme de gérance des antimicrobiens est mis en œuvre.
2. Les rôles et responsabilités de la mise en œuvre du programme sont bien définis.
3. Le programme est interdisciplinaire et comprend la participation des pharmaciens, des infectiologues, des spécialistes en prévention des infections, des médecins, et selon la disponibilité et la pertinence, des technologues de laboratoire de microbiologie, des usagers, du personnel infirmier, des administrateurs de l'hôpital et des spécialistes des systèmes d'information.
4. Le programme inclut des interventions pour optimiser l'utilisation d'antimicrobiens.
5. Le programme de gérance des antimicrobiens inclut des activités d'amélioration continue et les résultats sont communiqués aux parties concernées à l'interne.

### Ce qui est fait dans notre CISSS

Le *Comité d'Antibiovigilance du CISSS des Laurentides* publiait récemment une mise à jour du **Guide d'Antibiothérapie du CISSS des Laurentides**. Ce guide, disponible sur l'intranet, regroupe les principales indications cliniques d'antibiothérapie et soutiendra les équipes cliniques dans une gestion optimale pour le choix et la durée des antibiotiques.

D'autres outils sont mis à la disposition des cliniciens tels que les antibiogrammes cumulatifs et des formations continues. Enfin, le Comité d'Antibiovigilance procède à des revues d'utilisation de médicaments (RUM), émet des recommandations de restrictions au formulaire thérapeutique et participe à des projets de recherche locaux.

### Personnel visé

- Tous les médecins, pharmaciens et professionnels de la santé habiletés à prescrire ou administrer des antimicrobiens.



# GÉRANCE DES ANTIMICROBIENS

Le Comité d'Antibiovigilance du CISSS des Laurentides est composé de microbiologistes-infectiologues, de pharmaciens et de médecins omnipraticiens et spécialistes œuvrant dans diverses installations. Il vise l'amélioration continue des pratiques et souhaite promouvoir l'utilisation optimale des antimicrobiens.

Le comité a pour mission de surveiller l'usage des antimicrobiens en lien avec les infections nosocomiales et l'émergence de résistance antimicrobienne. Il élabore des politiques et lignes directrices d'usage optimal des antimicrobiens. Le comité élabore les critères d'utilisation des antimicrobiens sur le formulaire thérapeutique. Il optimise la prescription des antimicrobiens par diverses interventions. Finalement, il s'assure de répondre aux pratiques organisationnelles requises (POR) d'Agrément Canada.

Pour réussir le programme, une collaboration entre les pharmaciens, les médecins dont les médecins de la santé publique, les cliniciens, l'équipe de la prévention des infections, le laboratoire de microbiologie, le personnel infirmier, l'informatique et les administrateurs des hôpitaux est essentielle.

## Page intranet

### Incontournables

[Agrément](#)  
[Bilan des éclosions - PCI](#)  
[Concert clinique](#)  
[COVID-19](#)  
[Démarche \*Branchés santé\*](#)  
[ENA - Formation](#)  
[Médicaments](#)  
[Partenariat de soins et de services](#)  
[Plan des mesures d'urgence](#)  
[Projet de loi 15](#)



### Outils cliniques

- **Antibiothérapie**
  - [Bilan comparatif des médicaments](#)
  - [Chariots à médicaments et cabinets automatisés décentralisés \(CAD\)](#)
  - [COVID-19](#)

## Document de référence



## Lien intranet

[Guide d'antibiothérapie du CISSS des Laurentides](#)